CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E51572** **VALABLE JUSQU'AU** **08/12/2027**

ÉDITÉ LE 02/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1995

Raison sociale : MENUISERIE GRASSOISE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015
Capital : 200 750

460 AVENUE DE LA QUIERA
ZI DE L'ARGILE VOIE D LOT 47
06370 MOUANS-SARTOUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CANNES 2000B00140
Siret : 401 308 812 00056
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 9134760-0
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001296945

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001296945
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 04 92 28 37 37 **Fax :**
Portable : 0626862207
Responsabilité légale :
MARTIN JÉROME GÉRANT

Site Internet :
E-mail : mg.cathy@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 067 373 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	8	23/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/11/2026 15:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.